

Bismillaahir rahmaanir raheem

PSYCHIATRES, AVOCATS ET CONSORT, LEURS CONSEILS SONT UN TAS DE KUFR

Une sœur qui s'y connaît bien en termes de kufr de manigances des psychiatres du genre occidental et leurs compères avocats et autres thérapeutes, commente :

Je suis tombée sur quelque chose d'assez troublant cette semaine. J'ai reçu un appel perturbant de la part d'une femme qui a perdu son père, elle m'a dit ensuite que sa conseillère musulmane lui a dit qu'elle avait le droit d'être en colère contre Allah. Quand la femme lui a dit ne pas avoir senti la moindre colère, cette avocate musulmane s'est ensuite mise à lui expliquer que la colère était l'une des étapes du chagrin et qu'elle ne doit pas mal se sentir pour cela mais lui parler de ce sujet. La sœur dit avoir eu l'impression que cette avocate était en train de la contraindre à dire sentir cela (c.à.d. la colère contre Allah Ta'ala).

Puisque ce n'est pas la première fois que j'entende ceci, je l'ai publié. J'ai reçu des messages de filles qui disent avoir eu droit au même discours. Ce qui était le plus perturbant, c'est que les femmes défendent factuellement la déclaration de ce poste au point d'expliquer pourquoi c'est ok.

Puis ce poste fut partagé sur un fil twitter, et voici le genre de commentaires que des femmes en firent : "Moi quand j'ai été en colère contre Allah c'est quand..." puis chacune décrivait ce qui lui était arrivé, et elles le faisaient de la façon la plus naturelle !

Je suis choquée comme pas possible qu'autant de femmes aillent par ci et par là en croyant que ceci est ok au point où elles le justifient. Il s'agit pourtant d'un aqeedah basique. L'approche islamique pour consoler un chagriné est vastement différente de celle séculière.

Cet incident a mis en exergue le besoin de susciter l'éveil vis-à-vis de la perspective occidentale (du conseil) qui est toxique pour l'imaan. Je ne dis pas pouvoir rectifier les erreurs dans l'aqeedah des gens, toutefois, il est nécessaire de souligner que l'adoption de ces croyances est du kufr qui est pire en cas d'application sur des musulmans. Merci de prodiguer votre meilleur conseil à ce sujet." (fin de la lettre de la sœur)

Le mauvais conseil de cette murtaddah d'avocate poussant à s'énervier contre Allah Ta'ala – *na 'udzubillah* – est du kufr manifeste. Les avocats et psychiatres de ce genre ne sont pas musulmans même s'ils portent des noms musulmans et étaient nés musulmans. Leurs croyances sont absolument corrompues (un kufr qui excommunie de l'islam).

Il est haraam de visiter ces agents d'iblees, le Qur'aan majeed dit :

“Ils (les humains et les jinns) se murmurèrent des déclarations ornementées (de kufr).”

Le conseil disant de devenir en colère contre Allah est choquant et tristement notoire. Le Qur'aan et la sunnah mettent l'emphasis sur le ridhaa (être satisfait) d'Allah Ta'ala en toutes circonstances (prospère comme adverse, confort comme difficulté, santé comme maladie, etc.). C'est du haraam et du KUFR qu'un musulman soit insatisfait et en colère vis-à-vis d'Allah Ta'ala qui est notre Khaaliq.

Toute chose, même l'adversité et la difficulté, sont des bienfaits pour le mu'min. C'est Allah qui nous afflige avec des calamités et malheurs, et tout ce qu'Il nous fait est pour notre propre bien et *najaat* dans l'aakhirat même si nous sommes incapables de comprendre à souhait la sagesse, les secrets et mystères de Ses décrets.

Fait partie intégrante de la demande du imaan de toujours être satisfait du décret d'Allah ta'ala peu importe la forme sous laquelle ça nous parvient. Rasulullah (sallallaahu alayhi wa sallam) a dit :

“Le mu'min est une merveilleuse entité. Quand la prospérité croise son chemin, il loue Allah et exprime du shukr. Quand l'adversité s'abat sur lui, il loue Allah et adopte la sabr.”

Ainsi, la vie du mu'min est entre deux pôles : le shukr et la sabr. Il n'y a pas de troisième facette entre les deux. Une attitude différente du shukr et du sabr est une plainte haraam relevant du kufr. Le shaakir et le saabir sont tous jannatis tandis que les plaignants sont jahannamis.

La pire forme de plainte contre Allah Ta'ala consiste à être en colère contre Lui. Le premier être à avoir fait ce mauvais choix fut iblees qui refusa manifestement de faire sajdah devant aadam (alayhis salaam) quand il fut ordonné pour cela par Allah ta'ala. Par conséquent, ces vils avocats qui

conseillent aux femmes se voulant stupides de trouver des voies et moyens
quant à leur tristesse et chagrin en devenant en colère contre Allah ta'ala,
sont des agents d'ibbles, ce dernier les a inspiré avec le mauvais conseil
puisque'il fut le premier à réagir avec colère contre Allah Ta'ala.
Tous ceux qui ont agi conformément au kufr de conseil de ces agents d'ibbles
doivent se repentir et renouveler leur imaan.

Wa aakhir da'waanaa anil hamdulillaahi rabbil 'aalameen